



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 42/2023**
concernant une demande de crédit supplémentaire destiné au financement du Plan d'Affectation Communal conforme à l'aménagement du territoire de 30'000.– TTC

Date séance: lundi 14 août 2023

Présents: Pascal Colombo, André Darmon, Gregory Favre, Karine Kalcic, Olivier Rochat

Le préavis communal fait partie intégrante du processus de révision du Plan d'Affectation Communal (PACOM), comprenant des étapes de consultation avec le Canton pour définir les parcelles et leurs affectations.

Du point de vue financier, il est essentiel de noter que les coûts associés à ce projet ont été significatifs. Le préavis rappelle que les préavis acceptés par le Conseil communal jusqu'à présent totalisent CHF 314'500.–. Cependant, ce montant ne suffit plus à couvrir les charges prévues jusqu'à la finalisation du dossier. Par conséquent, la Municipalité sollicite une augmentation de l'enveloppe financière de CHF 30'000.– et nous confirme que ce montant sera suffisant pour finaliser le financement de ce projet.

Cette demande financière supplémentaire se divise comme suit:

1. Ajout de CHF 8'200.– pour la procédure jusqu'à la mise à l'enquête, y compris l'analyse des remarques formulées par le Canton.
2. Ajout de CHF 13'100.– pour le traitement des oppositions potentielles, y compris la participation de Plarel SA aux séances de conciliation avec les opposants.
3. CHF 6'600.– pour une enquête publique complémentaire, si nécessaire.
4. Ajout de 2'100.– pour les divers

En résumé, ce préavis souligne l'importance cruciale de la révision du Plan d'Affectation Communal pour le développement de la commune. Malgré certaines divergences avec le Canton, la Municipalité s'efforce de trouver des solutions et de répondre aux demandes des autorités cantonales pour le développement et l'urbanisme de la commune.

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Au vu de ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil:

1. d'accepter le préavis N° 42/2023 concernant une demande de crédit supplémentaire de CHF 30'000.– TTC destiné au financement du PACom (Plan d'Affectation Communal) conforme à l'aménagement du territoire
2. de financer par la trésorerie courante; comptabilisé sous la rubrique N° 9141.25 crédit supplémentaires PACom et Règlement sur l'aménagement du territoire et des constructions;
3. d'amortir sur le fonds de réserve "intérêts publics" n° 9282.14.

Fait à Genolier le 3 septembre 2023


Eric Bécquet ✓


Gregory Favre


Karine Kalcic
Rapporteure


Olivier Rochat


Frédéric von der Weid ✓

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluwin.ch